

Mobilité

La prise en compte des questions de mobilité a été inscrite au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU avec une double ambition : apaiser à la fois le centre-ville et les quartiers et créer des parcours de transit vers des itinéraires fluidifiant la circulation. La diversité de l'offre de transports collectifs et le déploiement des modes doux contribuent à la qualité des déplacements.